



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt et un et le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, CATAVITELLO Thierry, JACOB Patrick, LAURENT Marianne, MURAZZANO Marc, PAPIER Patrick, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie
Absents excusés : Mme BOUZIDI Yasmine représentée par Mme RAPUC Louise, Mme FAVARO Marion représentée par M. CIAMPOSSIN Max
Absents :

Nb de membres : 15
Présents : 15
Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention :

Délibération n° 2021_08D : Tarifs des régies

Monsieur le Maire rappelle les précédentes délibérations fixant les tarifs des régies.

Il propose ainsi de redélibérer sur l'ensemble des tarifs et les compléter comme suit au 1^{er} avril 2021 :

✓ **Salle de sports :**

	Personnes domiciliées sur Clans	Personnes non domiciliées à Clans
<i>Abonnement à l'année</i>	100 €	160 €
<i>Abonnement au trimestre</i>	30 €	43 €
<i>Abonnement au mois</i>	12 €	16 €
<i>Badge initial</i>		5 €
<i>Rachat d'un badge</i>		10 €

✓ **Gîtes loués au mois, à la semaine ou au weekend (Barri et Rue droite) :**

N° GITES	Capacité	Surface	Tarifs au week end (2 nuitées)	Tarifs à la semaine	Tarifs au mois
3101	2 à 3 pers	34 m ²	95,00 €	150,00 €	370,00 €
3102	1 à 2 pers	21 m ²	75,00 €	15,00 €	320,00 €
3103	1 à 2 pers	16 m ²	75,00 €	125,00 €	320,00 €
3104	1 à 2 pers	20 m ²	75,00 €	125,00 €	320,00 €
3033	1 à 2 pers	18 m ²	75,00 €	125,00 €	320,00 €
3034	2 à 3 pers	34 m ²	95,00 €	150,00 €	370,00 €
3036	6 à 8 pers	85 m ²	105,00 €	210,00 €	520,00 €

✓ **Gîtes loués au week end, à la semaine, ou au mois (Scipion) :****Tarifs au week end :**

N° GITES	Capacité	Surface	Tarifs au week end (2 nuitées)
3110	3 à 4 pers	28 m ²	100,00 €
3111	6 à 8 pers	53 m ²	115,00 €
3112	1 à 2 pers	23 m ²	80,00 €
3113	3 à 4 pers	28 m ²	100,00 €
3114	1 à 2 pers	23 m ²	80,00 €

Tarifs à la semaine :

N° GITES	Capacité	Surface	Tarifs basse saison Semaine	Tarifs moyenne saison Semaine (mai, juin, septembre)	Tarifs haute saison Semaine (juillet, août)
3110	3 à 4 pers	28 m ²	150,00 €	180,00 €	270,00 €
3111	6 à 8 pers	53 m ²	240,00 €	290,00 €	330,00 €
3112	1 à 2 pers	23 m ²	125,00 €	145,00 €	205,00 €
3113	3 à 4 pers	28 m ²	150,00 €	180,00 €	270,00 €
3114	1 à 2 pers	23 m ²	125,00 €	145,00 €	205,00 €

Tarifs au mois :

N° GITES	Capacité	Surface	Tarifs basse saison Mois	Tarifs moyenne saison Mois (mai, juin, septembre)	Tarifs haute saison Mois (juillet, août)
3110	3 à 4 pers	28 m ²	370,00 €	415,00 €	650,00 €
3111	6 à 8 pers	53 m ²	520,00 €	650,00 €	870,00 €
3112	1 à 2 pers	23 m ²	320,00 €	350,00 €	500,00 €
3113	3 à 4 pers	28 m ²	370,00 €	415,00 €	650,00 €
3114	1 à 2 pers	23 m ²	320,00 €	350,00 €	500,00 €

✓ **Charges gîtes :**

- Eau au forfait : 5€ la semaine ou 20 € le mois
- Electricité : 0.15 kWh
- Location de draps jetables : 8 € la paire

- ✓ **Produits touristiques :**
 - Location vélo : 20 € par jour ou 10 € la demie journée
 - Livre à l'unité : 5 €

- ✓ **Exploitation forestière :**
 - Sapin : 6.50 € HT la stère,
 - Epicéa : 6.50 € HT la stère,
 - Pin : 6.50 € HT la stère,
 - Mise en place de ruches à l'unité : 5.07 €

- ✓ **Produits du plan d'eau :**
 - Entrée enfants de 3 à 12 ans : 2 €
 - Entrée Ado de 12 à 17 ans : 3 €
 - Entrée Adulte au-delà de 17 ans : 4 €

 - Location bain de soleil à la journée : 3 €

 - Location parasol (complet) à la journée : 4 €
 - Brassards : 4.5 €
 - Couches maillot : 2€
 - Lunettes enfants : 5 €
 - Lunettes adultes : 5.5 €
 - Pince nez : 2 €
 - Bouchons oreille : 2 €
 - Boxers enfants : 7 €
 - Boxers adultes : 10 €
 - Masque enfant : 10 €
 - Gel douche bio : 1.5€
 - Crème solaire bio : 25 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :
CHARGE Monsieur Le Maire de signer tous documents à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 25/03/2021
Et publication ou notification du 25/03/2021*



LE MAIRE
Roger MARIA